



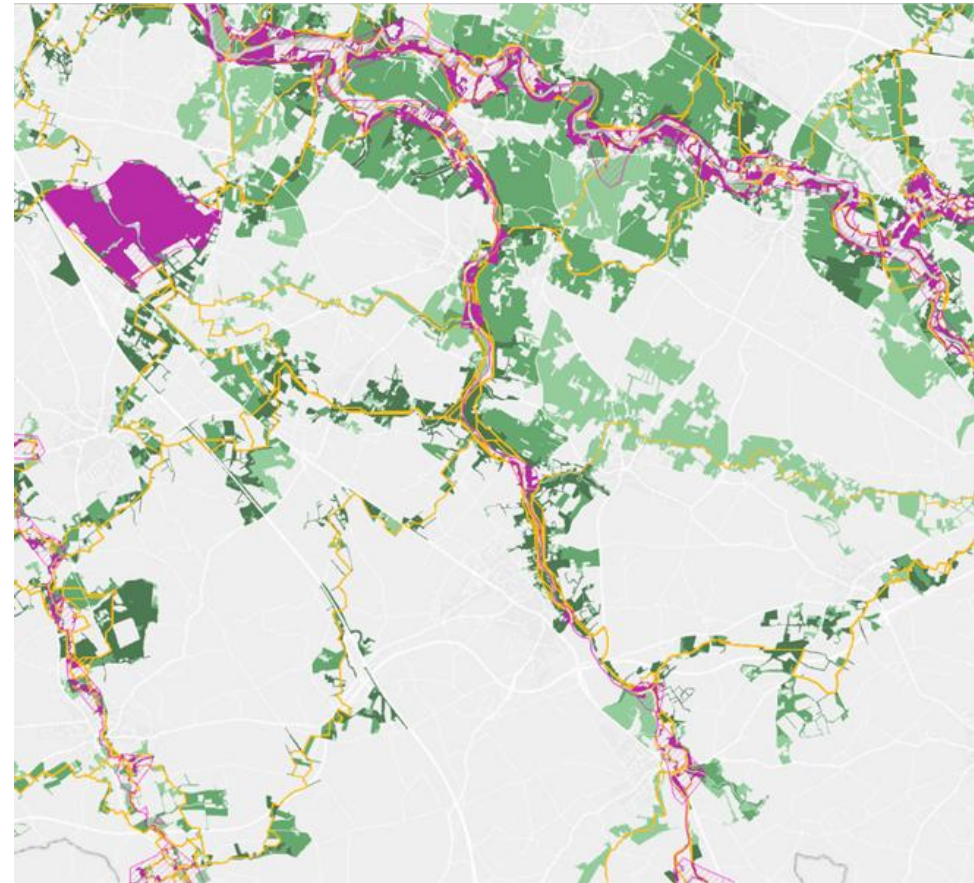
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

TRAME VERTE ET BLEUE PAYS DE LA LOIRE

Mise à jour de la cartographie

Cadre méthodologique



SOMMAIRE

Contexte et cadre

Commande passée au Cerema

Socle méthodologique Grand Est

Les réservoirs de biodiversité

Données d'occupation du sol

Une TVB autour de 6 sous-trames

Zones de fonctionnalité

Prochaines étapes

CONTEXTE ET CADRE

La mise à jour de la cartographie de la TVB s'inscrit dans le cadre de la
Stratégie Régionale Biodiversité 2024-2030

- **AXE 3** : planifier et aménager nos territoires en prenant en compte notre capital naturel
- **ACTION 9** : renforcer l'intégration des trames écologiques dans les politiques territoriales

Besoin d'actualisation de la cartographie SRCE de 2015 (évolution des connaissances, des technologies, des données)

=> Fournir un outil opérationnel aux acteurs du territoire, robuste et harmonisé.

COMMANDE PASSÉE AU CEREMA

Objectif => réaliser une **NOUVELLE CARTOGRAPHIE** en PDL



ADAPTATION DE LA MÉTHODE GRAND EST

- Être harmonisée et fonctionnelle à l'échelle régionale tout en conservant une précision suffisante pour les déclinaisons locales
- S'appuyer sur les connaissances les plus récentes en matière d'écologie du paysage et de connectivité écologique
- Intégrer les spécificités territoriales des Pays de la Loire, notamment le bocage et les milieux littoraux
- Être opérationnelle pour alimenter les politiques régionales et locales de préservation de la biodiversité

Livrables

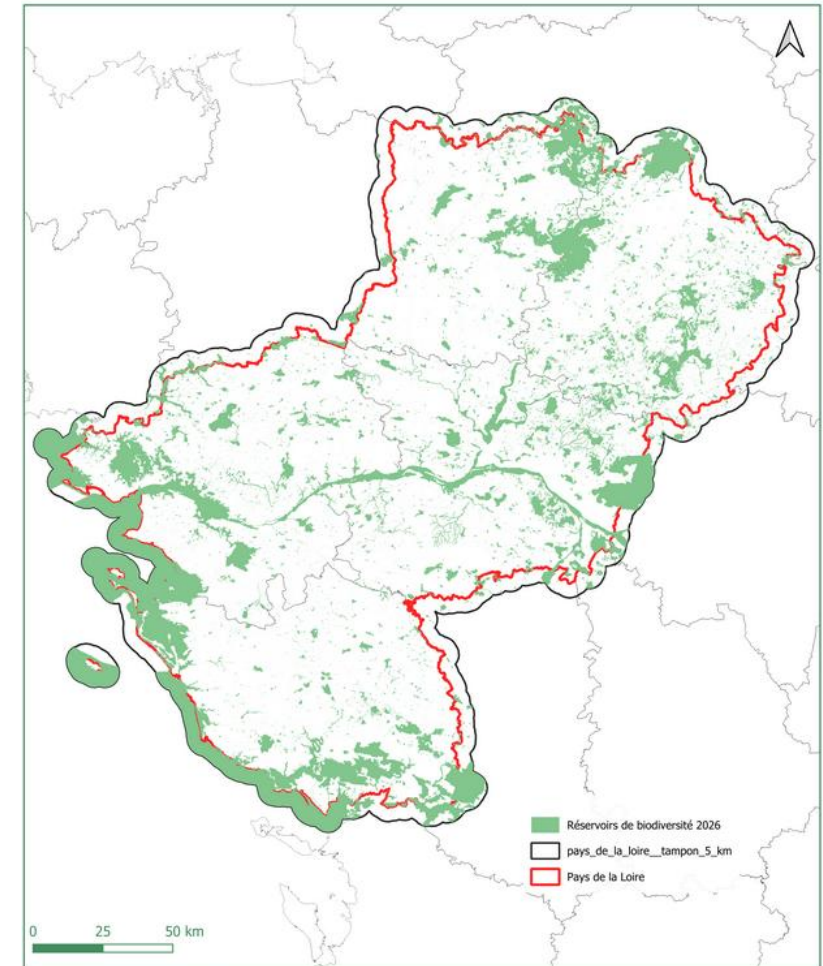
- Rapport méthodologique détaillé (méthodes, données, outils, traitements et paramètres)
- Recommandations génériques pour une déclinaison locale
- Fourniture des supports nécessaires à l'accompagnement de la diffusion des résultats
- Propositions d'indicateurs de suivi

[illegible]

LES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ

Adaptation de la méthode Grand Est
(choix de zonages, bocage, littoral).

Prise en compte des recommandations
du Cotech



DONNÉES D'OCCUPATION DU SOL

Un **saut de résolution** par rapport à Grand Est :

- Pour **modéliser précisément** le déplacement des espèces à faible capacité de dispersion (insectes, petits mammifères, reptiles) ;
- Pour transmettre aux acteurs du territoire un **outil opérationnel** .

5 m

de résolution spatiale
(vs 15 m en Grand Est)

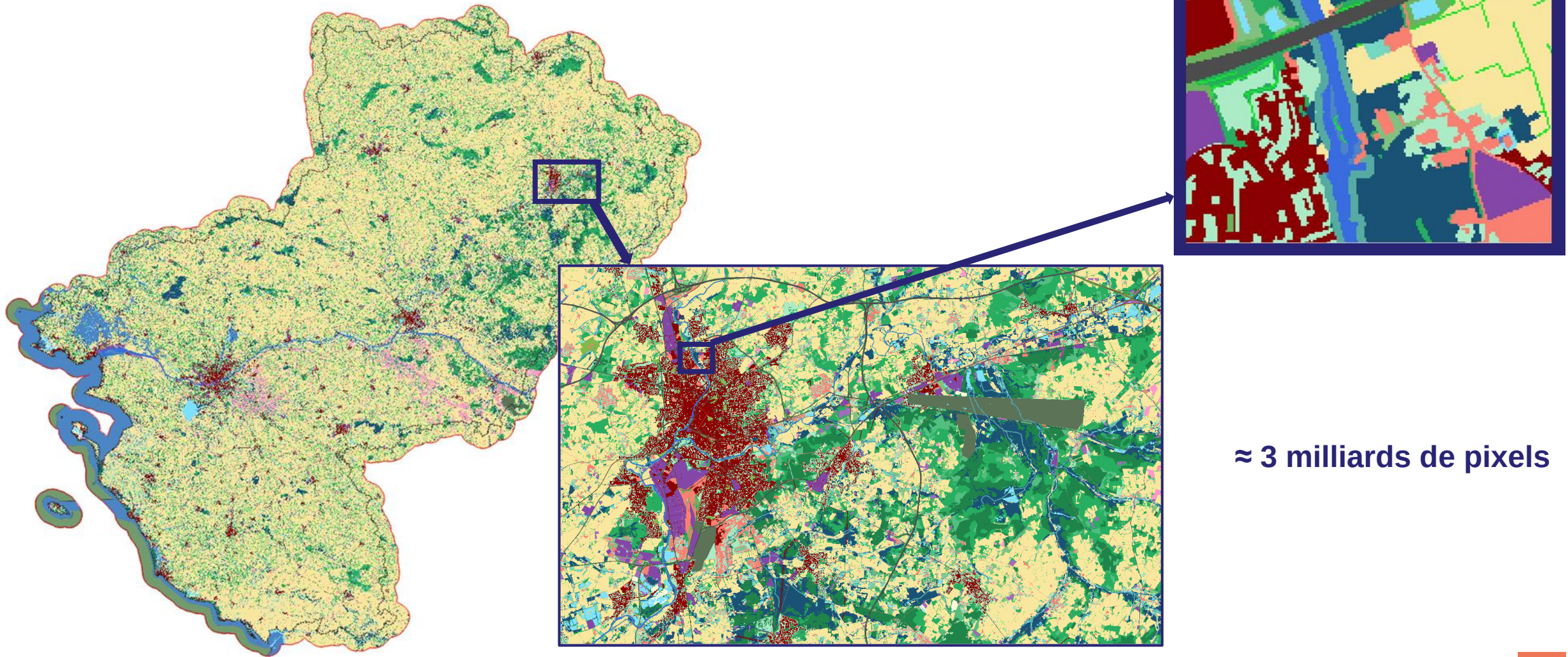
5 km

de zone tampon
(pour optimiser le calcul,
vs 20 km en Grand Est)

Croisement et priorisation de **plusieurs** référentiels (occupation du sol enrichi) :

- **OCSGE IGN** : base géométrique de référence pour l'ensemble du territoire régional.
- **Référentiel Régional Bocage** : Intégration fine des haies et structures bocagères.
- **Registre Parcellaire Graphique** (RPG) : Identification précise des prairies permanentes par rapport aux cultures.
- **RPDZH** (Zones Humides) & **BD Topage** : Extraction fine du réseau hydrographique et des enveloppes de zones humides probables.
- **Zone tampon de 5 km** : Couvre 18% de surface au-delà des limites régionales pour éliminer les effets de bord.

DONNÉES D'OCCUPATION DU SOL



≈ 3 milliards de pixels

UNE TVB AUTOUR DE 6 SOUS-TRAMES

1. Trame Forestière

Forêts (feuillus, conifères, mixtes, alluviales), bosquets, haies.

Guildes : F1, F2, F3

2. Trame Bocagère

Haies, alignements d'arbres, vergers, prairies, mares.

Guildes : P1, P2, P3

3. Trame Humide

Marais, tourbières, prairies humides, ripisylves, mares.

Guildes : H1, H2, H3, H4

4. Trame Aquatique

Cours d'eau, canaux, plans d'eau.

*Déplacements strictement linéaires & longitudinaux
(pas de modélisation)*

5. Trame Thermophile

Milieux ouverts secs, pelouses sèches, affleurements rocheux.

Guildes : T1, T2

6. Trame Littorale ?

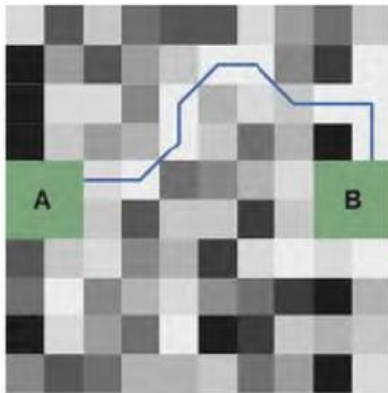
Dunes, marais salés, estrans, falaises littorales.

Exigence régionale spécifique à définir (espèces cibles et friction à statuer)

MODÉLISATION DES CORRIDORS

La connectivité est calculée par une approche de moindre coût, où chaque classe d'occupation du sol se voit attribuer un « coût de friction » selon la guildes d'espèces.

Classes de résistance	Coût
Très favorable / habitats	1
Favorable	10
Neutre	100
Défavorable	500
Très défavorable	1000
Obstacle ⁶	10000



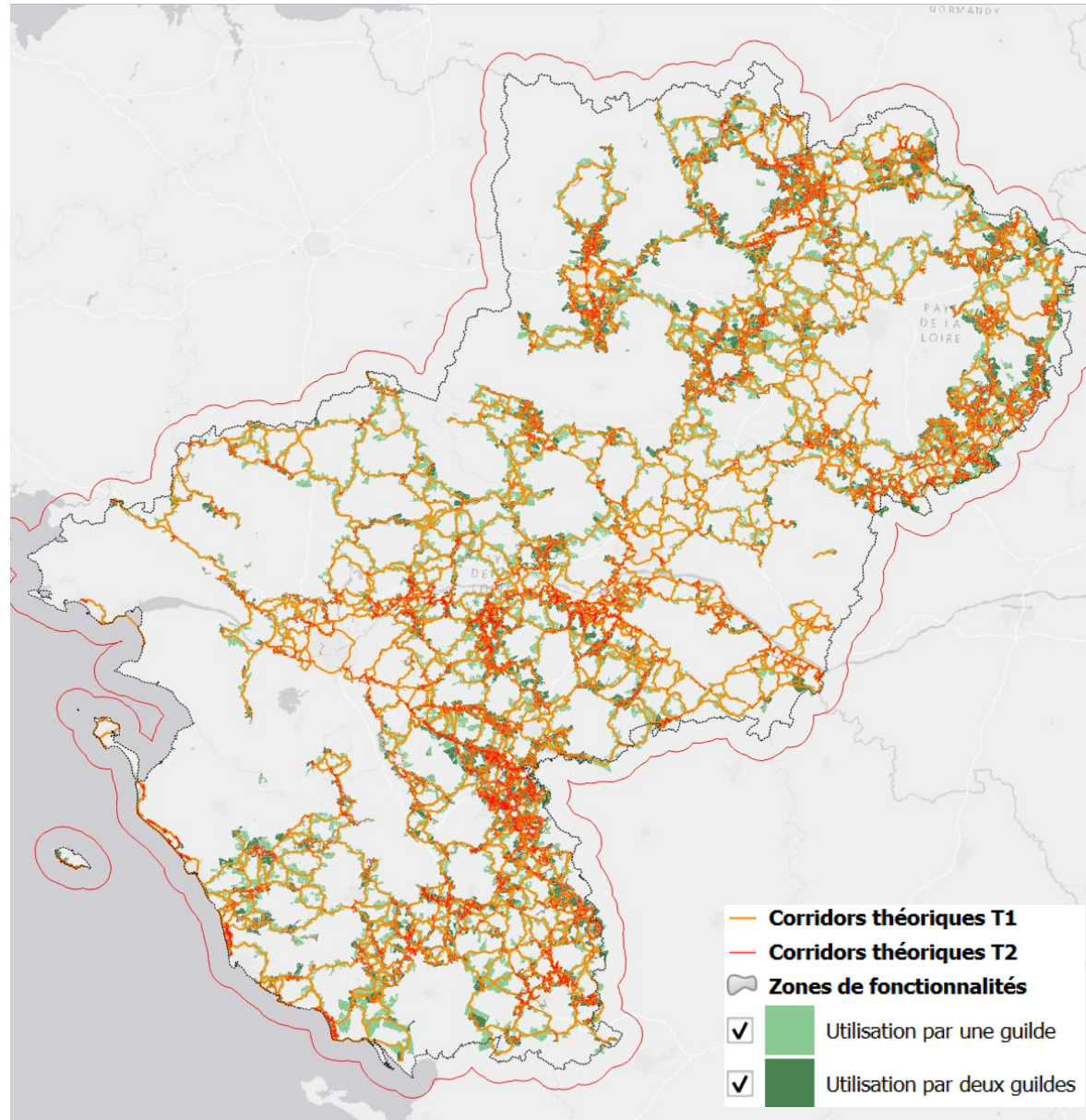
Sous-trame forestière				
Catégories	CODE_OS	Guilde F1 – Espèces forestières à grande capacité de dispersion et forte franchissabilité : mammifères forestiers grands et moyens et espèces volantes (oiseaux, chiroptères forestiers)	Guilde F2 – Espèces forestières pouvant effectuer des distances moyennes en dispersions mais généralement liées à un petit domaine vital	Guilde F3 – Petites espèces forestières (insectes) ayant une faible capacité de dispersion et faible domaine vital
Zones urbaines denses	1	1000	1000	1000
Zones d'activités	2	1000	1000	1000
Zones urbaines peu denses	3	500	500	100
Emprises militaires et aéroportuaires	4	1000	500	500
Zones d'extraction	5	1000	1000	500
Infrastructures routières	6	500	1000	500
Infrastructures ferrées	7	500	500	100
Dépendances des infrastructures de transport	8	100	100	100
Espaces verts urbains	9	10	10	10
Cultures	10	500	1000	500

Distance de dispersion	10 km	3 km	1 km
Superficie minimale des taches	2 ha	0,5 ha	1000 m ²

EXEMPLE POUR LA SOUS-TRAME THERMOPHILE

Sous-trame :

- > Guilde T1 : surface minimale des habitats de 0,1 ha et 5 km de dispersion
- > Guilde T2 : surface minimale des habitats de 0,01 ha et 1 km de dispersion
- > Coefficients de friction identiques entre les guildes
- > Zones de fonctionnalités modélisées sans zone tampon et avec une zone tampon de 500 m

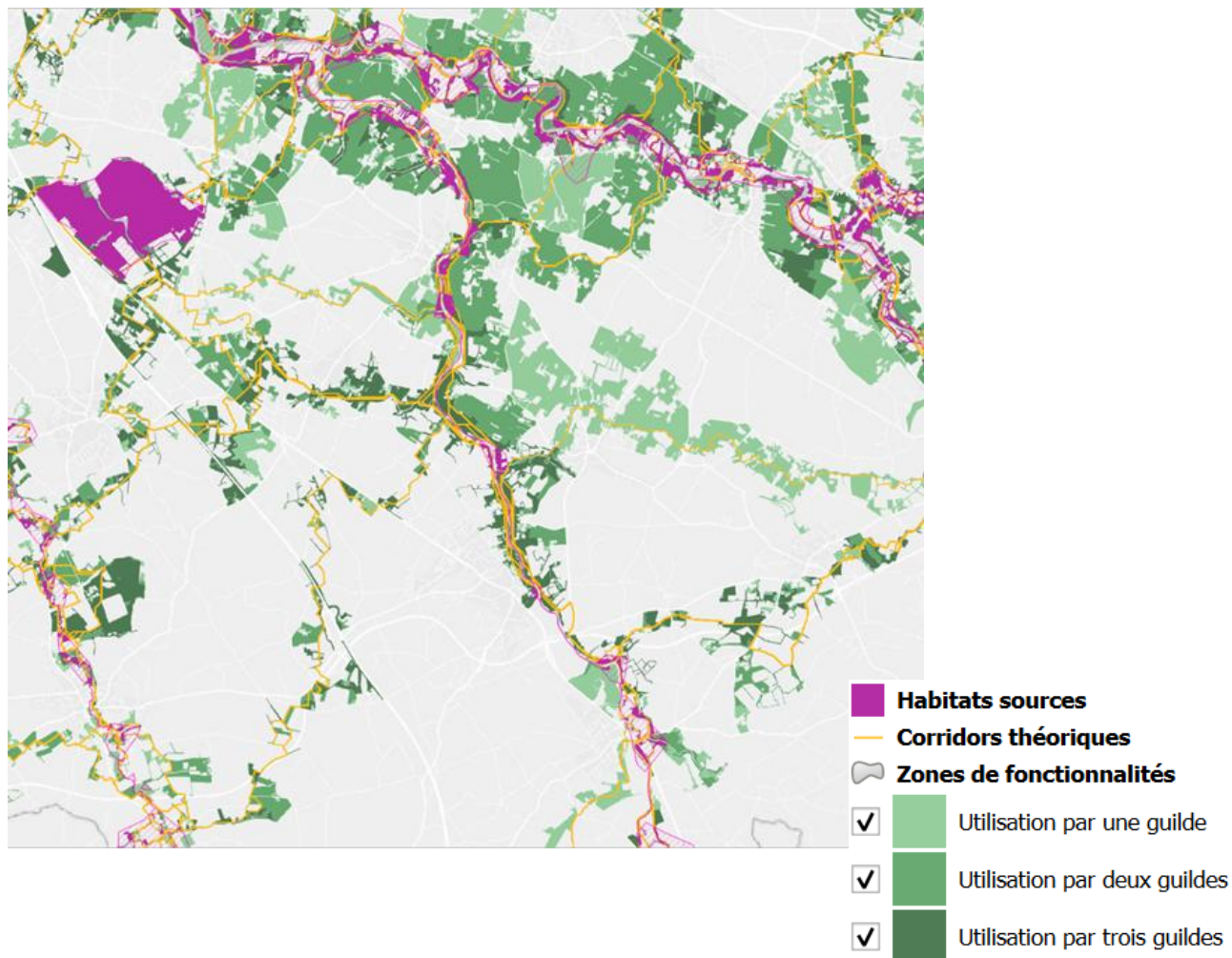


Habitats thermophiles :

Milieux secs CarHab
x
Pentes > 10 %



ZONES DE FONCTIONNALITÉ



Kezako?

Zones de fonctionnalité

Les zones de fonctionnalité sont une autre manière de représenter les corridors, notamment pour des échelles plus petites tels que départementales et régionales. Elles permettent aussi de mettre en avant la fonctionnalité écologique des espaces contrairement aux chemins de moindre coût qui montre la connexion théorique du réseau.

LES PROCHAINES ÉTAPES

- Echanges avec le Comité Technique
- Application de la méthode validée à l'ensemble du territoire régional
- Présentation des résultats et validation de la cartographie en en CSRPN et en comité technique
- Ajustements éventuels
- Valorisation et diffusion
- Rapport méthodologique, atlas cartographique, indicateurs de suivi, accompagnement des territoires

